

CHIRAT

Imprimeur - Relieur

Rapport annuel

Résultats de l'exercice 2014/2015

Société cotée au Marché libre de la Bourse de Paris



Jacques CHIRAT
Président Directeur Général

Au cours de cet exercice et malgré une situation économique nationale peu favorable, notre entreprise a amélioré son activité avec une hausse proche des 5 %.

Nos derniers investissements, au cours de cette année, ont contribué au développement de notre chiffre d'affaires.

Cette dynamique nous permet ainsi de poursuivre nos projets d'acquisition de moyens de production de dernière génération.

La fidélité de nos clients, partenaires et actionnaires et l'implication de nos salariés favorisent la poursuite du développement de notre société.

Sommaire

- | | | | |
|----------|--|-----------|--|
| 2 | Historique de l'activité de la société
Cours et volumes boursiers
Chiffres clés
Histoire et évolution de l'entreprise | 10 | Compte de résultat du Groupe CHIRAT |
| 3 | Organigramme du groupe
Organigramme fonctionnel | 11 | Annexe des comptes consolidés |
| 4 | Rapport de gestion du groupe consolidé | 14 | Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés |
| 5 | Rapport de gestion présenté
à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 21 décembre 2015 | 15 | Bilan actif et passif de l'Imprimerie CHIRAT SA |
| 8 | Texte des projets de résolutions proposées
à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 21 décembre 2015 | 16 | Compte de résultat de l'Imprimerie CHIRAT SA |
| 9 | Bilan actif et passif du Groupe CHIRAT | 17 | Annexe aux comptes annuels |
| | | 21 | Tableau financier des cinq derniers exercices |
| | | 22 | Rapport général du commissaire aux comptes |
| | | 23 | Rapport spécial du commissaire aux comptes |

Historique de l'activité de la Société

Notre entreprise détient une solide expérience depuis plus de cinquante ans dans la fabrication de livres et beaux livres, magazines économiques et professionnels, annuaires associatifs.

Depuis 1960, avec son bureau parisien, l'Imprimerie CHIRAT concentrait son activité auprès des grands éditeurs, organismes publics et grandes associations.

Le développement s'est accentué avec la création d'un réseau commercial interrégional, Rhône Alpes, Auvergne et Bourgogne.

Son savoir-faire et sa dimension (chiffre d'affaires et effectif) la classe au cinquantième rang des imprimeries françaises.

Stratégie

Le développement de l'IMPRIMERIE CHIRAT se concrétise depuis plusieurs années par l'optimisation des coûts de fabrication des produits pour des courtes et moyennes séries.

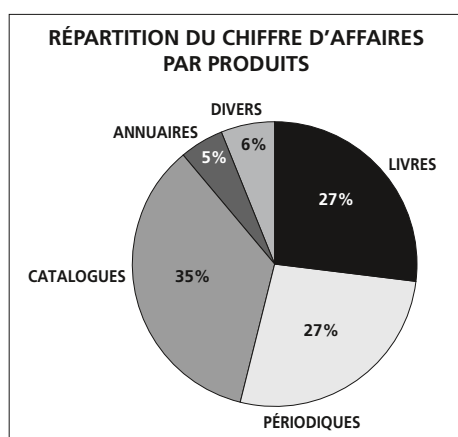
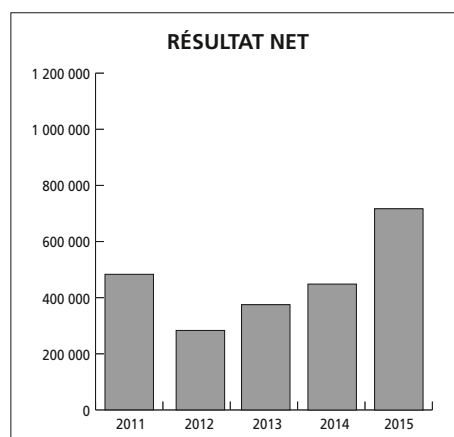
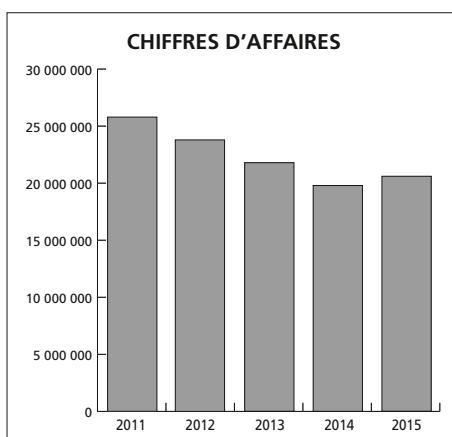
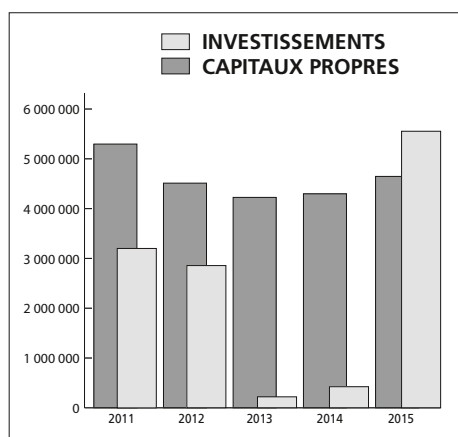
L'entreprise poursuit son évolution en maintenant son autonomie avec l'intégration de l'ensemble des métiers de la chaîne graphique, traitement de bases de données, compogravure, impression multichromie, brochage, reliure et routage sur un seul site de production.

L'entreprise s'est dotée d'un équipement intégrant les dernières technologies permettant de manière constante de maintenir une production de qualité avec des délais courts et un service global.

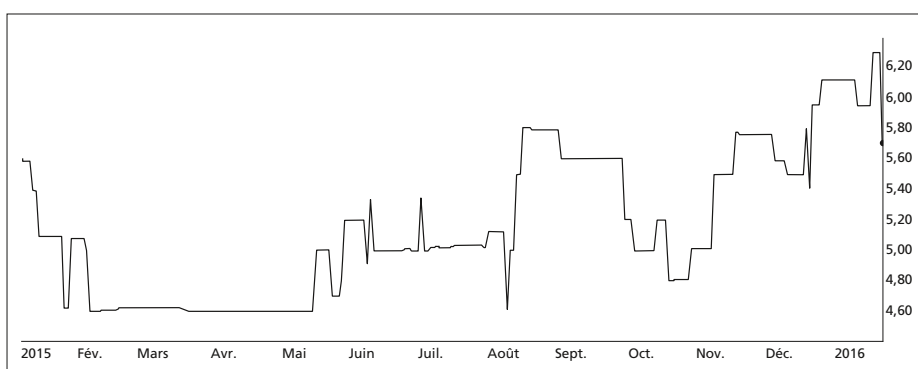
Histoire et évolution de l'entreprise

1911	Création de l'Entreprise par Monsieur Joseph CHIRAT.	2006	Acquisition d'une chaîne automatisée de brochage et reliure Kolbus.
1960	Création du bureau commercial à Paris.		Acquisition de 2 CTP automatisés (Computer to Plate - gravure de plaques au laser thermique).
1966	Transformation de la SARL en SA.	2007	Acquisition de plieuses grand format.
1980	Construction d'une nouvelle usine de 3 500 m ² .		Acquisition de deux presses offset 8 couleurs HEIDELBERG.
	L'effectif passe à 100 personnes.		Construction d'un bâtiment de stockage de 4 000 m ² pour matières premières avec une gestion informatisée des stocks.
	Informatisation totale de l'entreprise.	2008/09	Acquisition de progiciels de gestion permettant de consolider les informations de l'entreprise.
1990	Jacques CHIRAT succède à André CHIRAT.	2009	Acquisition d'une vernisseuse numérique.
	Création d'un réseau commercial interrégional Rhône-Alpes - Auvergne - Bourgogne.	2009	Construction d'un centre d'accueil pour notre clientèle.
1995	Acquisition d'une chaîne de reliure industrielle.	2010	Machine entièrement automatisée d'encoche livres, catalogues et guides.
	Extension du bâtiment de 2 000 m ² .		Chaîne de finition de reliure Wire'O.
1995	Acquisition d'une presse offset 8 couleurs HEIDELBERG, la première installée en France.	2011	Acquisition de serveurs Prépresse.
1998	Acquisition d'une deuxième presse 8 couleurs HEIDELBERG.	2012	Acquisition d'une couverturière pour livres cartonnés.
1999	Inscription au Marché Libre de la Bourse de PARIS par cession de 5 % du capital.	2013	Investissement dans le cadre de la formation continue de nos salariés.
2001	Extension des bâtiments d'une surface de 3 000 m ² .	2015	Acquisition de 2 presses offset automatisées 8 couleurs HEIDELBERG.
	Acquisition de deux nouvelles presses offset 8 couleurs HEIDELBERG.		Ouverture d'un site e-commerce pour la fabrication de beaux livres avec la marque BOOK SPIRIT.
2002	Acquisition d'une chaîne de brochage Kolbus.		
2005	Acquisition d'une Presse Heidelberg 6 couleurs avec vernis acrylique.		

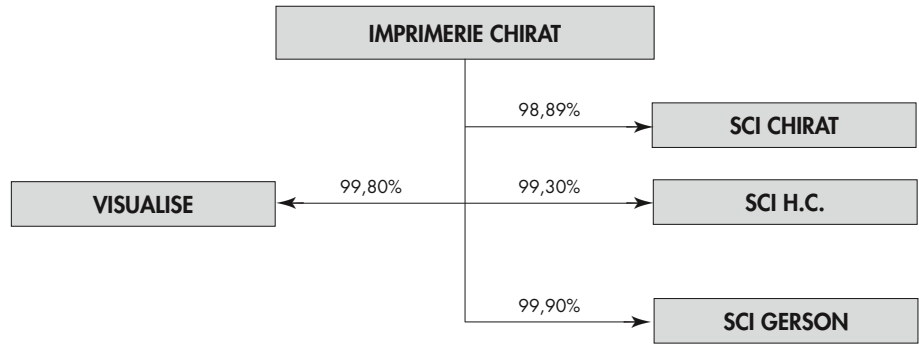
Chiffres Clés



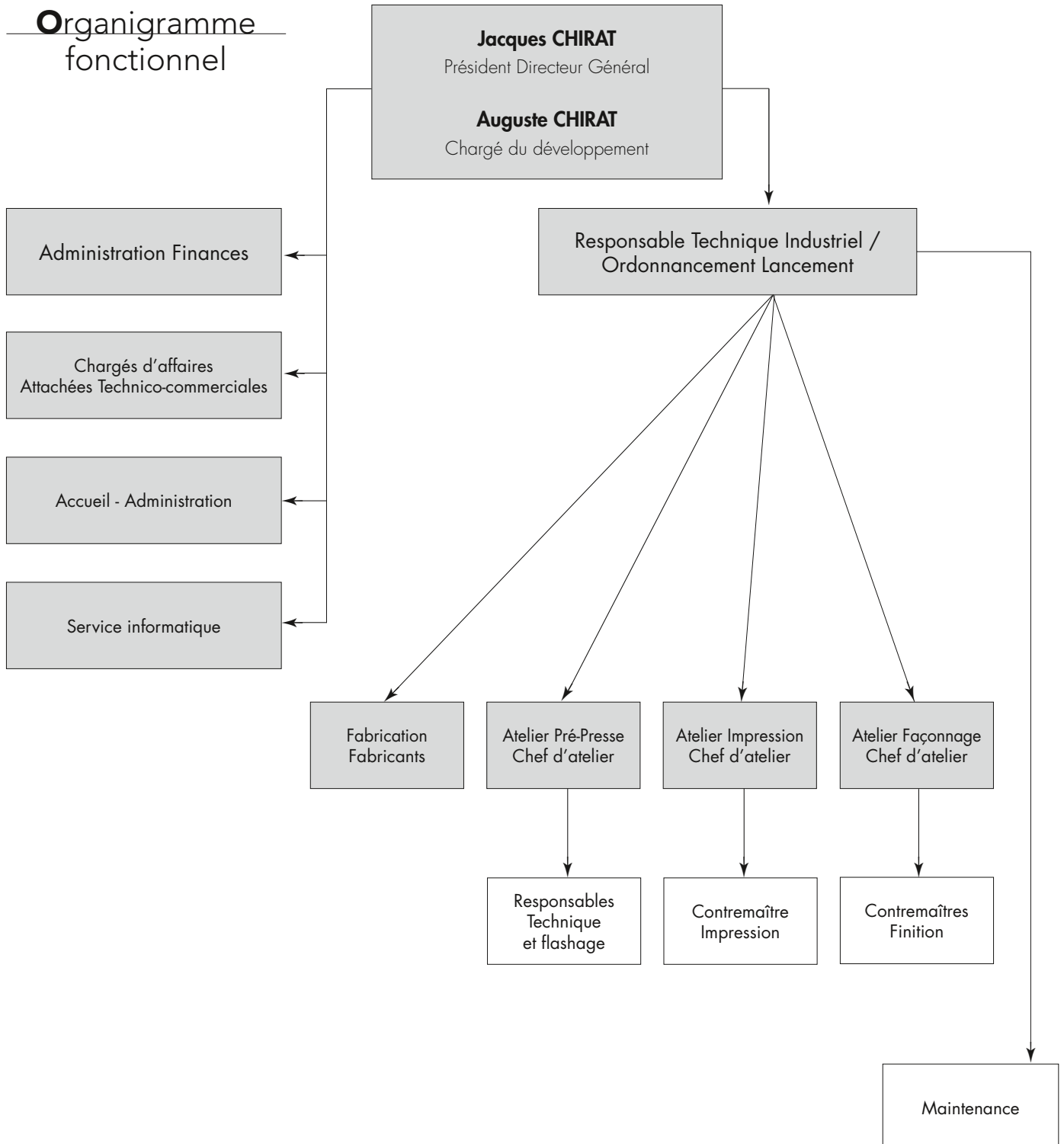
Cours boursiers



Organigramme du groupe



Organigramme fonctionnel



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 décembre 2015

Rapport de gestion du groupe - Exercice clos le 30 septembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-26 du Code de commerce nous vous présentons notre rapport sur les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2015.

Le périmètre de notre Groupe est composé des Sociétés :

- « VISUALISE »
- « S.C.I. GERSON - H.F. »
- « S.C.I. H.C. »
- « S.C.I. CHIRAT »

Situation du groupe

L'impact sur les comptes consolidés (par rapport aux comptes sociaux) s'explique par :

- le retraitement des contrats de crédit bail,
- le retraitement des amortissements dérogatoires,
- les opérations réciproques.

Les comptes consolidés sont très proches des comptes sociaux de la société « IMPRIMERIE CHIRAT ».

Il en résulte que le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe s'est élevé à 20 590 137 euros contre 19 787 373 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat consolidé après impôt est bénéficiaire de 893 273 euros contre un résultat bénéficiaire de 385 880 euros pour l'exercice précédent.

Le total du bilan est de 18 090 776 euros contre 13 472 519 euros pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres sont positifs de 5 014 977 euros contre 4 374 539 euros pour l'exercice précédent.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Dans un contexte européen toujours aussi concurrentiel, l'objectif principal est d'arriver à maintenir le taux de marge.

De nouveaux investissements sont planifiés sur l'exercice.

Situation de la Société à la date du présent rapport

Aucun événement n'est intervenu à ce jour.

Activités en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Analyse de l'évolution des affaires et des résultats et de la situation financière

Nos moyens de production seront totalement opérationnels sur cet exercice, ce qui nous permet d'espérer une progression du chiffre d'affaires de 2 % environ, ce qui serait très satisfaisant dans le contexte actuel.

Le lancement de notre site E-Commerce « Book Spirit » devrait également permettre de capter de nouveaux clients.

Pour le Conseil d'administration
Jacques CHIRAT

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 décembre 2015

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION, ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Après 3 années de baisse, la tendance est inversée avec une légère progression et ce malgré un très mauvais mois sur septembre.

Les charges de personnel sont stabilisées avec un effectif moyen en légère baisse.

Les services extérieurs sont également stabilisés.

Il y a eu un recours à l'intérim beaucoup plus fort lié à l'absentéisme, l'irrégularité des commandes et la gestion de la production dans la période de renouvellement des 2 presses.

Il a été nécessaire de provisionner des créances douteuses.

Nous enregistrons une augmentation sensible du coût de l'énergie lié notamment aux taxes sur le renouvellement énergétique.

Cet exercice se caractérise par des cessions de machines (611 037 euros), ce qui a permis d'améliorer la participation des salariés de manière sensible et le résultat net.

La Société a acquis deux nouvelles presses offset en renouvellement pour un montant global de 4 920 000 euros. Ces investissements ont été financés sous forme de crédit bail.

ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'a entrepris, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité significative en matière de recherche et développement.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

De nouveaux investissements sont planifiés sur l'exercice. Ils bénéficieront du « sur amortissement » exceptionnel.

Nos moyens de production seront totalement opérationnels sur cet exercice, ce qui nous permet d'espérer une progression du chiffre d'affaires de 2 % environ, ce qui serait très satisfaisant dans le contexte actuel.

Dans un contexte européen toujours aussi concurrentiel, l'objectif principal est d'arriver à maintenir le taux de marge.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Concernant les filiales et participations, nous vous apportons les informations suivantes, savoir :

1. Nous possédons une participation de 99,80 % dans le capital de la société « VISUALISE », Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 244,90 euros, ayant son siège social à LYON (69005) – 3, place Gerson, immatriculée sous le numéro 400 283 875 R.C.S. LYON.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la société « VISUALISE » a dégagé un bénéfice de 25 euros pour un chiffre d'affaires de 650 euros.

2. Nous possédons une participation de 98,89 % dans le capital de la société « S.C.I. CHIRAT », Société Civile Immobilière au capital de 137 204,12 euros, ayant son siège social à PARIS (75005) – 73, rue du Cardinal Lemoine, immatriculée sous le numéro 401 370 416 R.C.S. PARIS.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société « S.C.I. CHIRAT » a dégagé un bénéfice de 5 014 euros pour un chiffre d'affaires de 26 550 euros.

3. Nous possédons une participation de 99,90 % dans le capital de la société « S.C.I. GERSON - H.F. », Société Civile Immobilière au capital de 1 524,49 euros, ayant son siège social à LYON (69005) – 3, place Gerson, immatriculée sous le numéro 315 631 408 R.C.S. LYON.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société « S.C.I. GERSON - H.F. » a dégagé un bénéfice de 15 076 euros pour un chiffre d'affaires de 15 144 euros.

4. Nous possédons une participation de 99,30 % dans le capital de la société « S.C.I. H.C. », Société Civile Immobilière au capital de 216 477,60 euros, ayant son siège social à PARIS (75005) – 73, rue du Cardinal Lemoine, immatriculée sous le numéro 401 369 830 R.C.S. PARIS.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société « S.C.I. H.C. » a dégagé un bénéfice de 26 458 euros pour un chiffre d'affaires de 31 861 euros.

Conformément à l'article R. 233-19 du Code de commerce, nous avons informé les sociétés « VISUALISE », « S.C.I. H.C. », « S.C.I. CHIRAT » et « SCI GERSON - H.F. » que nous détenons une participation dans leur capital supérieure à 10 %.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, les sociétés suivantes :

– S.A.R.L. « VISUALISE »	99,80 %
– S.C.I. « S.C.I. GERSON - H.F. »	99,90 %
– S.C.I. « S.C.I. H.C. »	99,30 %
– S.C.I. « S.C.I. CHIRAT »	98,89 %

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

Conformément à l'article R. 233-19 du Code de commerce, nous avons informé les sociétés « VISUALISE », « S.C.I. H.C. », « S.C.I. CHIRAT » et « S.C.I. GERSON - H.F. » que nous détenons une participation dans leur capital supérieure à 10 %.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2015 était de 0,11 %.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 al. 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

	Total des dettes fournisseurs non échues			Total des dettes fournisseurs échues ⁱⁱ
	Moins de 30 jours ⁱ	De 30 à 60 jours ⁱ	Plus de 60 jours ⁱ	
Au 30/09/2014	209 850 €	714 407 €	895 233 €	288 058 €
Au 30/09/2015	288 185 €	750 023 €	836 400 €	192 867 €

ⁱ Délais de paiement prévu.

ⁱⁱ Totalité des dettes échues quel que soit le délai de paiement initialement prévu.

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 20 590 137 euros contre 19 787 373 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 4,06 % ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 20 904 391 euros contre 20 177 340 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 3,60 % ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 20 407 976 euros contre 19 726 962 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 3,45 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 496 415 euros contre 450 377 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 5 597 472 euros contre 5 764 400 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 830 074 euros contre 1 832 912 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 220 contre 230 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevés à 241 917 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de – 76 565 euros contre – 132 563 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 419 849 euros contre 317 814 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 629 532 euros contre 256 790 euros au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices de 238 294 euros, le résultat de l'exercice se solde par un résultat bénéficiaire de 717 015,87 euros contre 448 653,45 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 13 424 368 euros (contre 13 258 767 euros pour l'exercice précédent).

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. La présentation des comptes annuels soumis à votre approbation, comme les méthodes d'évaluation retenues, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 30 septembre 2015, le périmètre de consolidation du Groupe CHIRAT comprenait les sociétés suivantes :

– S.A.R.L. « VISUALISE »	99,80 %
– S.C.I. « S.C.I. GERSON - H.F. »	99,90 %
– S.C.I. « S.C.I. H.C. »	99,30 %
– S.C.I. « S.C.I. CHIRAT »	98,89 %

Nous vous demandons conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Les dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article R. 225-102 du Code de commerce, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 717 015,87 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice 717 015,87 euros

Affectation :

A titre de dividende 505 224,00 euros
 Au compte « Autres réserves », soit 211 791,87 euros

Distribution de dividendes

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 0,60 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 janvier 2016.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé que ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, institué par l'article 117 quater modifié du CGI, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 15,5 %.

Il en résulte une retenue totale de 36,5 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 63,5 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2012	252 612 €	/	/
30 septembre 2013	252 612 €	/	/
30 septembre 2014	252 612 €	/	/

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 12 242 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

OBSERVATIONS DU COMITÉ D'ENTREPRISE

Le Comité d'entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats

et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Monsieur Jacques CHIRAT :

- Administrateur - Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la S.A. « IMPRIMERIE CHIRAT »
- Président de la S.A.S. « SOCIETE CHIRAT FINANCES »
- Gérant de la S.A.R.L. « VISUALISE »
- Gérant de la S.C.I. « S.C.I. GERSON - H.F. »
- Gérant de la S.C.I. « S.C.I. H.C. »
- Gérant de la S.C.I. « S.C.I. CHIRAT »

Monsieur André CHIRAT :

- Administrateur de la S.A. « IMPRIMERIE CHIRAT »

Monsieur Auguste CHIRAT :

- Administrateur de la S.A. « IMPRIMERIE CHIRAT »

DÉCLASSEMENT DE CONVENTIONS

Après avoir pris acte que les conventions relatives aux trois baux en cours sont considérées comme des opérations courantes conclues à des conditions normales, nous vous informons que nous avons décidé de déclasser ces dernières en conventions courantes.

En conséquence, si le Commissaire aux Comptes approuve ce déclassement, lesdits baux entre notre Société et ses filiales ne figureront plus sur son rapport spécial.

CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'administration
Jacques CHIRAT

Texte des projets de résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2015

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes consolidés au 30 septembre 2015 lui ont été présentés ainsi que le rapport sur la gestion du groupe.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 30 septembre 2015 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2015, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 717 015,87 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 12 242 euros.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 717 015,87 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice 717 015,87 euros

Affectation :

A titre de dividende 505 224,00 euros

Au compte « Autres réserves », soit 211 791,87 euros

Distribution de dividendes

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 0,60 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 janvier 2016.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts. Il est rappelé que ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, institué par l'article 117 quater modifié du CGI, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 15,5 %.

Il en résulte une retenue totale de 36,5 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 63,5 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2012	252 612 €	/	/
30 septembre 2013	252 612 €	/	/
30 septembre 2014	252 612 €	/	/

Bilan actif du Groupe CHIRAT

(en €)	ACTIF	30.09.15			30.09.14
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
	Concessions, brevets et droits similaires	431 327	376 825	54 502	4 783
	Fonds commercial (1)	152 449	152 449		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	583 776	529 274	54 502	4 783
	Terrains	187 320		187 320	187 320
	Constructions	7 762 404	4 727 931	3 034 473	3 161 746
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 095 462	17 974 740	5 120 721	739 300
	Autres immobilisations corporelles	741 020	589 082	151 937	207 303
	Immobilisations en cours	10 649		10 649	30 541
	Avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 796 857	23 291 754	8 505 102	4 326 212
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts	7 700	7 700		7 700
	Autres immobilisations financières	756		756	756
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	8 471	7 700	771	8 471
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	32 389 105	23 828 728	8 560 376	4 339 467
	Matières premières, approvisionnements	1 701 882	111 922	1 589 959	1 477 835
	En cours de production de biens	192 632		192 632	218 516
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 930		3 930	
	Clients et comptes rattachés	3 868 282	131 278	3 737 004	4 577 527
	Autres créances	655 440		655 440	726 521
	Valeurs mobilières de placement	817 762		817 762	811 201
	Disponibilités	2 143 571		2 143 571	1 164 882
	Charges constatées d'avance	390 099		390 099	156 567
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 773 601	243 201	9 530 399	9 133 051
	TOTAL DE L'ACTIF	42 162 706	24 071 930	18 090 776	13 472 519
	(1) Dont droit au bail				

Bilan passif du Groupe CHIRAT

(en €)	PASSIF	30.09.15	30.09.14
	Capital social ou individuel (dont versé : 673 632)	673 632	673 632
	Autres réserves	3 448 072	3 315 026
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	893 273	385 880
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 014 977	4 374 539
	Provisions pour risques	72 000	12 000
	Provisions pour charges	575 439	555 475
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	647 439	567 475
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 662 981	2 653 537
	Emprunts et dettes financières divers (3)	791 543	865 373
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	112 083	91 313
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 601 061	2 803 317
	Dettes fiscales et sociales	1 736 027	1 846 159
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	198 451	
	Autres dettes	326 210	270 803
	TOTAL DETTES	12 428 359	8 530 504
	TOTAL DU PASSIF	18 090 776	13 472 519
	Crédit-bail mobilier		
	Dettes et produits constatés d'avance sauf (1) : à plus d'un an	5 571 363	2 264 089
	à moins d'un an	6 744 912	6 175 102
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat du Groupe CHIRAT

(en €)	30.09.15	30.09.14
Production vendue — Biens	20 186 150	19 398 691
— Services	403 987	388 682
Chiffre d'affaires net	20 590 137	19 787 373
Production stockée	- 25 884	11 762
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	339 942	376 695
Autres produits	195	1 509
Produits d'exploitation	20 904 392	20 177 341
Matières premières et autres approvisionnements	6 300 638	5 578 123
Variations de stocks	- 191 941	241 516
Autres achats et charges externes (1)	4 257 320	4 020 226
Impôts, taxes et versements assimilés	576 853	605 931
Salaires et traitements	5 691 544	5 783 728
Charges sociales	1 830 074	1 832 912
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 291 880	1 336 348
Dotations aux provisions sur actif circulant	208 198	69 210
Dotations pour risques et charges	30 000	
Autres charges	57 474	138 352
Charges d'exploitation	20 052 045	19 606 351
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	852 347	570 989
Autres intérêts et produits assimilés	12 823	11 649
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		385
Produits financiers	12 823	12 035
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 700	
Intérêts et charges assimilées	196 228	215 697
Différences négatives de change		201
Charges financières	203 928	215 899
RÉSULTAT FINANCIER	- 191 104	- 203 863
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	661 242	367 125
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 009	208 161
Produits exceptionnels sur opérations en capital	611 037	30 384
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	624 046	238 545
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 923	105 571
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 271	27 710
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	49 964	42 375
Charges exceptionnelles	87 158	175 656
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	536 888	62 889
Impôt sur les bénéfices	304 857	44 134
RÉSULTAT NET	893 273	385 880
(1) Y compris Redevances de crédit-bail mobilier		

Annexe des comptes consolidés - Règles et méthodes comptables

(Les comptes consolidés du groupe Chirat. Documents au 30 septembre 2015)

1. Périmètre de consolidation

Toutes les filiales placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

La liste de l'ensemble des sociétés consolidées au titre de chaque période est présentée ci-après.

Sociétés	30.09.2015 % d'intérêt	30.09.2014 % d'intérêt
SARL Visualise	99,8 %	99,8 %
SCI Gerson	99,9 %	99,9 %
SCI HC	99,3 %	99,3 %
SCI Chirat	98,9 %	98,9 %

2. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

[2.1.] Référentiel comptable

Les comptes annuels consolidés ont été présentés selon la réglementation comptable française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et en particulier dans le respect des principes suivants :

- Continuité de l'exercice
- Séparation des exercices
- Permanence des méthodes
- Méthode des coûts historiques

[2.2.] Modalités de consolidation

■ Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2015. Toutes les participations significatives dans lesquelles le groupe Chirat assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées. L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » : eu égard aux pourcentages d'intérêts (cf. point 1 ci-dessus) détenus dans les filiales, les intérêts minoritaires ne sont pas retraités dans les comptes consolidés du groupe Chirat ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

■ Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Le groupe Chirat ne détient aucune participation dans des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro.

■ Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

■ Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 septembre 2015, à l'exception des SCI dont la date de clôture est le 31 décembre.

■ Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui Non N/A	Note
- Comptabilisation des contrats de location-financement	Oui	6
- Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	9
- Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
- Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

3. Faits majeurs de l'exercice

Renouvellement de matériels d'impression, soit un investissement de près de 5 M€ sur la période.

4. Immobilisations incorporelles

[4.1.] Fonds commercial

- Apport le 21 avril 1958 par la SDF Anthelme et Henri Chirat à la SARL Chirat pour un montant de 11 K€.
- Réévalué à 152 K€ lors de la réévaluation légale de 1976.

Ce fonds n'est pas juridiquement protégé. Il a fait l'objet d'un amortissement à compter du 1^{er} octobre 1997 sur une durée de 5 ans.

[4.2.] Immobilisations incorporelles.

Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode		
	Economique	Fiscal	Durée
Logiciels et procédés	linéaire	linéaire	1 an ou 3 ans

5. Immobilisations corporelles

Les amortissements consolidés correspondent à la somme de ceux dotés par chaque société incluse dans le périmètre de consolidation et le retraitement des opérations de crédit-bail. Les modes et durées d'amortissements pratiqués dans chaque société sont économiquement justifiés et ne sont donc pas modifiés dans le cadre des opérations de consolidation.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement sur une durée adaptée à chaque catégorie de biens.

[5.1.] Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode		
	Economique	Fiscal	Durée
Constructions	linéaire	linéaire	10 à 30 ans
Matériels et outillages	linéaire	linéaire/dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	linéaire	linéaire/dégressif	8 à 20 ans
Matériels de transport	linéaire	linéaire	3 à 5 ans
Matériels de bureau	linéaire	linéaire/dégressif	3 à 10 ans

[5.2.] Immobilisations corporelles. Amortissements dérogatoires

L'amortissement dérogatoire constaté dans les comptes sociaux de la SA Chirat, des SCI Chirat et HC a été retraité dans le cadre des comptes consolidés.

L'impact sur le résultat consolidé s'élève avant impôt à - 69 K€.

[5.3.] Écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation portent sur les titres de la SCI Gerson lors de sa prise de contrôle (montant de 94 K€).

Le plan d'amortissement retenu pour cet écart était de 15 ans à compter de la prise de contrôle en 1994.

Le poste est entièrement amorti depuis le 30 septembre 2008.

6. Crédit-bail

Les biens dont la SA Chirat a la disposition par contrat de crédit-bail, sont traités dans les bilans et les comptes de résultats consolidés comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles (Matériel de production) ont reçu les montants financés à l'origine par un organisme de crédit-bail en contrepartie d'un emprunt inscrit au passif correspondant à l'engagement de crédit-bail (Capital et intérêts).

Valeur d'origine des biens pris en crédit-bail et retraités : 10 548 K€.

L'emprunt correspondant restant dû au 30/09/2015 s'élève à 4 496 K€. Ces immobilisations sont amorties selon les mêmes règles que celles décrites pour les immobilisations corporelles de même nature. L'impact sur le résultat consolidé de ces retraitements se monte avant impôt à +331 K€.

Les contrats ou les locations financières portant sur des biens autres que des matériels de production ont été maintenus en charges.

7. Stocks

Les stocks sont évalués, soit au coût d'acquisition ou de production, soit, si elle est inférieure, à la valeur nette probable de réalisation. Les méthodes de valorisation utilisées sont :

- pour les stocks de matières premières (Papier) et de fournitures, le FIFO,
- pour les stocks d'en-cours de fabrication, le coût de revient de production.

8. Frais de personnel

Il figure en charges d'exploitation, sous la rubrique « salaires et traitements », la participation des salariés.

Le montant s'élève à 94 K€ au titre de l'exercice au 30 septembre 2015.

9. Provisions

Le montant des engagements de retraite au 30 septembre 2015, s'élève à 575 K€.

Ce chiffre est basé sur le calcul d'indemnité théorique par salarié coefficienté d'une probabilité pour chaque salarié d'être encore dans l'entreprise à l'âge du départ en retraite, d'un coefficient d'actualisation (2 %) de la fin de carrière à aujourd'hui, de l'ancienneté acquise, d'une revalorisation des salaires de 2 % par an, d'un taux de charges sociales et fiscales de 36,6 %.

Au titre de ces engagements, une provision pour charges figure dans les comptes consolidés, soit 575 K€ couvrant la totalité des engagements.

Les autres provisions correspondent à :

- des provisions pour risques et charges :
 - risques divers 72 K€

10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans l'ensemble des sociétés, et diverses prestations.

11. Résultat exceptionnel

Les principaux mouvements constituant le résultat exceptionnel sont les suivants:

	en K€
■ Produits	
- produits sur opérations de gestion	13
- cessions d'actifs corporels	611
■ Charges	
- charges sur opérations de gestion	- 21
- dotation provisions risques et charges	- 50
- valeurs comptables des actifs corporels cédés	- 14

12. Impôts sur les bénéfices

• L'impôt sur les sociétés correspond au cumul, corrigé de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du groupe.

Les différences de retraitement de consolidation donnent lieu également à la constatation d'une fiscalité différée.

Les impôts différés sont calculés au taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice et tiennent compte des contributions additionnelles, soit un taux de 33,33 %.

- La ventilation de la charge d'impôt de l'exercice est la suivante (montant en K€):
 - impôts exigibles 350
 - crédit impôt apprentissage - 1
 - impôts différés - 44
- Total 305 (charges)**

- Analyse des impôts différés au bilan (montant en K€) :

	30.09.2014	30.09.2015
– indemnité de départ à la retraite	185	192
– Organic	7	1
– provision congés payés	144	139
– participation	6	31
Total actif	342	363
– amortissements dérogatoires	208	185
– autres provisions réglementées	1	1
Total passif	209	186
Total net	133¹	177¹

13. Engagements hors bilan

13.1.] Dettes garanties par des sûretés réelles

	(en K€)
	30.09.2015
• Hypothèques	1 259
• Nantissement de matériels	404

14. Tableau de variation des capitaux propres

	Montants en €	
Capitaux Propres (en K€)	30/09/2014	30/09/2015
* Décomposition		
Capital	674	674
Réserves	3 315	3 448
Résultat de la période	385	893
Capitaux propres	4 374	5 015
* Variations réserves		
Affectation résultat antérieur	158	385
Distribution	- 252	- 252
Régularisation	/	/
Variation des réserves	- 94	133
* Variations capital	0	0
Variation du capital	0	0

¹ Montant figurant en autres créances à l'actif au compte 444200.

15. Tableau des filiales consolidées

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus	
				Brute	Nette
SARL Visualise	15 244	9 641	99,80 %	11 419	11 419
SCI Gerson	1 524	313 422	99,90 %	98 993	98 993
SCI Chirat	135 694	23 977	98,89 %	135 680	135 680
SCI HC	216 477	352 517	99,30 %	214 953	214 953

Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes versés à la SA CHIRAT	Observations
0	0	650	+ 25	0	Ex. clos 30.09.2015
0	0	15 144	+ 15 075	15 060	Ex. clos 31.12.2014
0	0	26 550	+ 5 013	4 957	Ex. clos 31.12.2014
0	0	31 861	+ 26 457	26 271	Ex. clos 31.12.2014

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe CHIRAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à ROANNE, le 4 décembre 2015.

Le Commissaire aux comptes

SAS EXCO FIDOGEST
Jean-Michel LANNES



Bilan actif de l'Imprimerie CHIRAT SA

(en €)	ACTIF	30.09.15			30.09.14
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
	Concessions, brevets et droits similaires	200 579	146 077	54 502	4 783
	Fonds commercial (1)	152 449	152 449		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	353 028	298 526	54 502	4 783
	Terrains	123 050		123 050	123 050
	Constructions	7 120 048	4 363 007	2 757 041	2 865 995
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 817 774	12 237 340	580 433	482 528
	Autres immobilisations corporelles	741 020	589 082	151 937	207 303
	Immobilisations en cours	10 649		10 649	30 541
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 812 542	17 189 430	3 623 112	3 709 418
	Autres participations	461 044		461 044	461 044
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts (2)	7 700	7 700		7 700
	Autres immobilisations financières	27 389		27 389	27 389
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	496 148	7 700	488 448	496 148
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	21 661 719	17 495 656	4 166 063	4 210 350
	Matières premières, approvisionnements	1 701 882	111 922	1 589 959	1 477 835
	En cours de production de biens	192 632		192 632	218 516
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 930		3 930	
	Clients et comptes rattachés	3 979 972	131 278	3 848 693	4 704 994
	Autres créances (3)	566 458		566 458	570 913
	Valeurs mobilières de placement	817 762		817 762	811 201
	Disponibilités	2 093 996		2 093 996	1 114 495
	Charges constatées d'avance	144 872		144 872	150 461
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 501 506	243 201	9 258 305	9 048 416
	TOTAL DE L'ACTIF	31 163 226	17 738 857	13 424 368	13 258 767
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			7 700	35 089
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			246 099	

Bilan passif de l'Imprimerie CHIRAT SA

(en €)	PASSIF	30.09.15	30.09.14
	Capital social ou individuel (dont versé : 673 632)	673 632	673 632
	Ecart de réévaluation	24 149	24 149
	Réserve légale	67 363	67 363
	Autres réserves	2 639 711	2 443 669
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	717 015	448 653
	Provisions réglementées	518 875	591 555
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 640 747	4 249 023
	Provisions pour risques	72 000	12 000
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	72 000	12 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 166 611	2 348 831
	Emprunts et dettes financières divers (3)	790 615	864 668
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	112 083	91 313
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 385 953	3 580 380
	Dettes fiscales et sociales	1 731 694	1 841 746
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	198 451	
	Autres dettes	326 210	270 803
	TOTAL DETTES	8 711 621	8 997 743
	TOTAL DU PASSIF	13 424 368	13 258 767
	Crédit-bail mobilier	4 496 331	
	Dettes et produits constatés d'avance sauf (1) : à plus d'un an	2 721 039	
	à moins d'un an	5 878 498	8 906 430
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat de l'Imprimerie CHIRAT SA

(en €)	30.09.15	30.09.14
Production vendue — Biens	20 186 150	19 398 691
— Services	403 987	388 682
Chiffre d'affaires net	20 590 137	19 787 373
Production stockée	- 25 884	11 762
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	339 942	376 695
Autres produits	194	1 509
Produits d'exploitation	20 904 391	20 177 340
Matières premières et autres approvisionnements	6 300 638	5 578 123
Variations de stocks	- 191 941	241 516
Autres achats et charges externes (1)	5 366 073	4 691 956
Impôts, taxes et versements assimilés	576 873	605 382
Salaires et traitements	5 597 472	5 764 400
Charges sociales	1 830 074	1 832 912
Dotations aux amortissements sur immobilisations	637 077	805 107
Dotations aux provisions sur actif circulant	208 198	69 210
Dotations pour risques et charges	30 000	
Autres charges	53 507	138 352
Charges d'exploitation	20 407 976	19 726 962
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	496 415	450 377
Produits financiers de participations	46 290	43 256
Autres intérêts et produits assimilés	16 431	15 723
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		385
Produits financiers	62 721	59 365
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 700	
Intérêts et charges assimilées	131 587	191 727
Différences négatives de change		201
Charges financières	139 287	191 929
RÉSULTAT FINANCIER	- 76 565	- 132 563
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	419 849	317 814
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 009	208 161
Produits exceptionnels sur opérations en capital	611 037	30 384
Reprises sur provisions et transferts de charges	116 999	191 598
Produits exceptionnels	741 045	430 144
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 923	105 571
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 271	27 710
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	74 318	40 072
Charges exceptionnelles	111 513	173 353
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	629 532	256 790
Participation des salariés aux résultats	94 072	19 328
Impôt sur les bénéfices	238 294	106 623
RÉSULTAT NET	717 015	448 653
(1) Dont crédit-bail mobilier	1 035 951	598 566

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2015

1. Faits majeurs

[1.1.] Événements principaux de l'exercice

Renouvellement de matériels d'impression financés par crédit-bail, soit un investissement de près de 5 M€.

[1.2.] Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

[2.1.] Actif

[2.1.1.] Tableau des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations (acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste)	
		Economique	Fiscal
Autres postes d'immobilisations incorporelles	292 393		60 635
Terrains	123 050		
Constructions sur sol propre	3 801 657		
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 103 950		214 440
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 248 942		349 063
Matériel de transport	324 078		0
Matériel de bureau et mobilier informatique	431 796		10 513
Immobilisations corporelles en cours	30 541		
TOTAL	24 064 017		574 017
Autres participations	461 044		
Autres titres immobilisés	15		
Prêts et autres immobilisations financières	35 089		
TOTAL	496 148		
TOTAL GÉNÉRAL	24 852 558		634 653

Immobilisations	Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles			353 028
Terrains			123 050
Constructions sur sol propre			3 801 657
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			3 318 390
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 780 231	12 817 774
Matériel de transport		25 368	298 710
Matériel de bureau et informatique, mobilier			442 309
Immobilisations corporelles en cours	19 892		10 649
TOTAL	19 892	3 805 600	20 812 542
Autres participations			461 044
Autres titres immobilisés			15
Prêts et autres immobilisations financières			35 089
TOTAL			496 148
TOTAL GÉNÉRAL	19 892	3 805 600	21 661 719

[2.1.2.] Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

[2.1.2.1.] Fonds commercial

- Apport le 21 avril 1958 par la SDF Anthelme et Henri Chirat à la SARL Chirat pour un montant de 10 610 €.

- Réévalué lors de la réévaluation légale de 1976.

- Le fonds n'est pas juridiquement protégé. Il a fait l'objet d'un amortissement à compter du 1^{er} octobre 1997 sur une durée de 5 ans.

[2.1.2.2.] Amortissement

Types d'immobilisations	Mode		
	Economique	Fiscal	Durée
Logiciels et procédés	Linéaire	Linéaire	1 an ou 3 ans

[2.1.3.] Tableau des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	287 609	10 917		298 526
Constructions sur sol propre	1 812 852	132 357		1 945 209
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 226 760	191 037		2 417 797
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 766 414	236 886	3 765 960	12 237 340
Matériel de transport	223 704	35 807	25 368	234 143
Matériel de bureau et informatique, mobilier	324 867	30 071		354 939
TOTAL	20 354 598	626 160	3 791 328	17 189 430
TOTAL GÉNÉRAL	20 642 208	637 077	3 791 328	17 487 956

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires					
Immobilisations amortissables	Dotations		Reprises		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	
Constructions sur sol propre	34 044		9 680		24 363
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			26 661		-26 661
Installations techniques, matériel et outillage		7 966		79 665	-71 698
Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 307	991		1 316
TOTAL	34 044	10 274	37 333	79 665	-72 680
TOTAL GÉNÉRAL	34 044	10 274	37 333	79 665	-72 680
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	44 318		116 999		-72 680

[2.1.4.] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

[2.1.4.1.] Amortissement

Types d'immobilisations	Mode		
	Economique	Fiscal	Durée
Constructions	Linéaire	Linéaire	10 à 30 ans
Matériel et outillage	Linéaire	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	Linéaire/dégressif	8 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	Linéaire/dégressif	3 à 10 ans

[2.1.4.2.] Etat des mouvements de l'actif immobilisé

Les principaux investissements directs réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

• Logiciels	60 635 €
• Aménagements des constructions	214 440 €
• Matériels et installations techniques	349 063 €
• Autres immobilisations corporelles : – matériel de bureau et informatique, mobilier	10 513 €

Total **634 651 €**

Il figure, par ailleurs, la somme de 10 649 € au poste Immobilisations en cours.

[2.1.4.3.] Crédits-baux

(en €)

	Installations Matériel / outillage
Valeur d'origine	5 320 000
REDEVANCES PAYÉES	
• Cumuls exercices antérieurs	277 167
• Exercice	890 100
Total	1 167 267
REDEVANCES À PAYER	
• à 1 an au plus	814 104
• à plus d'1 an et 5 ans au plus	3 041 533
• à plus de 5 ans	640 694
Total	4 496 331
VALEUR RÉSIDUELLE	
• à 1 an au plus	
• à plus d'1 an et 5 ans au plus	4 000
• à plus de 5 ans	49 200
Total	53 200
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE	1 035 951¹

¹ Dont 149 693 € au titre des 3 contrats échus.

Trois contrats sont arrivés à échéance sur l'exercice (valeur d'origine de 3 187 600 €) et ont donné lieu aux levées d'options correspondantes (valeurs résiduelles de 31 876 €).

Deux nouveaux contrats sont enregistrés sur la période pour une valeur d'origine de 4 920 000 €.

[2.1.5.] Immobilisations financières**[2.1.5.1.] Liste des filiales et participations**

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus	
				Brute	Nette
SARL Visualise	15 244	9 641	99,80 %	11 419	11 419
SCI Gerson	1 524	313 422	99,90 %	98 993	98 993
SCI Chirat	135 694	23 977	98,89 %	135 680	135 680
SCI HC	216 477	352 517	99,30 %	214 953	214 953
Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observations
0	0	650	+ 25	0	Ex. clos 30.09.2015
0	0	15 144	+ 15 075	15 060	Ex. clos 31.12.2014
0	0	26 550	+ 5 013	4 957	Ex. clos 31.12.2014
0	0	31 861	+ 26 457	26 271	Ex. clos 31.12.2014

[2.1.5.2.] Postes du bilan relatifs aux filiales et participations ainsi qu'avec la holding

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Participations	461 044	
Créances clients et comptes rattachés	111 689	
Emprunts et dettes financières divers	264 157	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	858 421	
Charges financières	8 237	
Produits financiers	3 608	

[2.1.6.] Stocks**[2.1.6.1.] Stocks de produits achetés**

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode FIFO.

[2.1.6.2.] Stocks de produits fabriqués

Les en-cours de fabrication sont évalués au coût de revient de production.

[2.1.7.] Créances**[2.1.7.1.] Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

[2.1.8.] Comptes de régularisation**[2.1.8.1.] Charges constatées d'avance**

La totalité des charges constatées d'avance concerne les charges d'exploitation.

[2.2.] Passif**[2.2.1.] Capital****[2.2.1.1.] Mouvements de l'exercice**

Le capital est composé de 842 040 actions de 0,8 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Le montant de l'écart de réévaluation incorporé au capital est de 136 848 €.

[2.2.1.2.] Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La SA Chirat est société mère du Groupe Chirat.

[2.2.2.] Autres capitaux propres**[2.2.2.1.] Évaluations fiscales dérogatoires**

• Résultat de l'exercice	+ 717 015 €
• Impôt sur les bénéfices	+ 238 294 €
Résultat avant impôt	= 955 309 €
• Variation des provisions réglementées	- 72 680 €
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	+ 882 629 €

[2.2.2.2.] Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base

• Charges à payer	513 020 €
• Taux d'imposition (1)	33,33 %

Allègements de la dette future d'impôts **171 007 €**

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

• Provision spéciale de réévaluation	2 096 €
• Amortissements dérogatoires	518 875 €

Base totale 520 971 €

• Taux d'imposition (1)	33,33 %
-------------------------	---------

• Accroissement de la dette future d'impôts **173 657 €**

(1) Taux de droit commun applicable à l'exercice clos.

[2.2.3.] Provisions pour risques et charges

Cette rubrique concerne :

- des provisions pour risques divers, soit un montant global de 72 000 €.

[2.2.3.1.] Provisions réglementées

Cette rubrique comprend :

• Le solde de la provision spéciale de réévaluation pour :	2 096 €
• Le montant des amortissements dérogatoires :	516 779 €

[2.2.3.2.] Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite au 30 septembre 2015 s'élève à 575 584 € y compris charges sociales et fiscales.

Ce chiffre est basé sur le calcul d'indemnité théorique par salarié et tient compte d'une probabilité pour chaque salarié d'être encore dans l'entreprise à l'âge du départ en retraite.

[2.2.4.] Dettes financières**[2.2.4.1.] Classement par échéance**

(en €)

Rubriques	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 166 611	526 340	1 394 507	245 764
Emprunts et dettes financières diverses	523 013	274 147	248 866	-

[2.2.4.2.] Dettes garanties par des sûretés réelles données

Montants en €

- Hypothèques 1 259 K€
- Nantissements sur matériels 439 K€

[2.2.5.] Autres dettes**[2.2.5.1.] Classement par échéance**

(en €)

Rubriques	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 385 953	2 554 052	831 901	
Personnel et comptes rattachés	814 925	814 925		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	669 186	669 186		
État et autres collectivités publiques :				
– impôts sur les bénéfices				
– taxe sur la valeur ajoutée	2 260	2 260		
– autres impôts, taxes assim.	245 322	245 322		
Groupe et Associés	267 601	267 601		
Autres dettes	326 210	326 210		
Dettes sur immobilisations	198 451	198 451		

[2.2.5.2.] Charges à payer et produits à recevoir

Se reporter à la liasse fiscale – annexe tableau 2058 B – cadre II.

3. Informations relatives au compte de résultat**[3.1.] Charges sociales**

Il figure en déduction de cette rubrique, un montant de 293 297 € au titre du CICE (crédit impôt compétitivité emploi).

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a été affecté aux investissements en matériels de production.

[3.2.] Résultat exceptionnel

Les principaux mouvements constituant le résultat exceptionnel sont les suivants :

• Produits :

- produits sur opérations de gestion + 13 009 €
- reprise provisions réglementées + 116 999 €
- cession d'actifs corporels + 611 037 €

• Charges :

- dotation provision réglementée – 44 318 €
- charges sur opérations de gestion – 21 101 €
- valeurs comptables des actifs corporels cédés – 14 271 €
- dotation provision pour risques et charges – 30 000 €

(en €)

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	419 849	535 460
Impôt société	37 543	200 751
Résultat après impôts	382 306	334 709

[3.3.] Impôt sur les bénéfices**[3.3.1.] Ventilation**

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

[3.3.2.] Impôt société

Il est constitué :

- de l'IS au taux normal à 33 1/3 % 239 361
- du crédit impôt apprentissage – 1 067

Total 238 294**4. Autres informations****[4.1.] Honoraires commissariat aux comptes**

Le montant pris en charge s'élève à 14 000 € sur l'exercice.

[4.2.] Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	9
Employés	26
Ouvriers	185
Total	220

Tableau financier au 21 décembre 2015

(en €)	TABEAU FINANCIER	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011
I. Situation financière en fin d'exercice						
Capital social		673 632	673 632	673 632	673 632	673 632
Nombre d'actions émises		842 040	842 040	842 040	842 040	842 040
Nombre d'obligations convertibles en actions		0	0	0	0	0
II. Résultat global des opérations effectives						
Chiffre d'affaires hors taxes		20 590 138	19 787 373	21 780 172	23 794 225	25 784 514
Résultat avant impôts, amortissements et provisions		1 804 848	1 122 506	701 024	1 454 709	2 327 156
Impôt sur les bénéfices		238 294	106 623	81 889	68 305	360 750
Résultat après impôts, amortissements et provisions		717 016	448 653	374 888	282 874	797 979
Résultat distribué		505 224	252 612	252 612	252 612	547 326
Participation des salariés		94 072	19 328	6 565	0	161 290
III. Résultat des opérations réduit à une seule action						
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions		1,75	1,18	0,73	1,65	2,14
Résultat après impôts, amortissements et provisions		0,85	0,53	0,45	0,34	0,94
Dividende versé à chaque action		0,60	0,30	0,30	0,30	0,65
IV. Ventilation de la nature des actions						
Nombre d'actions à dividende prioritaire		0	0	0	0	0
Nombre maximum d'actions futures à créer		0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription		0	0	0	0	0
V. Personnel						
Nombre de salariés		220	230	238	249	249
Montant de la masse salariale		5 597 473	5 764 400	6 089 967	6 234 040	6 491 098
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux		1 830 074	1 832 912	2 107 875	2 231 450	2 354 719

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Imprimerie CHIRAT SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ROANNE, le 4 décembre 2015.

Le Commissaire aux comptes

SAS EXCO FIDOGEST

Jean-Michel LANNES



Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS

a) Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention d'assistance

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet : Prestations de conseils et d'assistance par la société CHIRAT FINANCES, dans la gestion administrative, financière et comptable, dans la gestion des investissements. Les prestations ainsi fournies par la société CHIRAT FINANCES sont rémunérées sur la base du coût réel plus 4,5 %.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 : 275 929 € HT.

Après examen de la convention, le Conseil d'Administration du 30 novembre 2015 a décidé de déclarer cette convention en convention courante.

2. Baux

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

a) *Nature et objet* : Bail commercial consenti par la SCI HC au profit de la SA IMPRIMERIE CHIRAT pour une durée de 9 ans à compter du 01.07.1995 portant sur des biens immobiliers sis au 73 de la rue Cardinal Lemoine à PARIS dans le 5^e arrondissement moyennant un loyer annuel HT de 31 862 €. Ce bail fait l'objet d'une tacite reconduction.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 : 31 862 € HT.

b) *Nature et objet* : Bail d'habitation et avenant consentis par la SCI CHIRAT au profit de la SA IMPRIMERIE CHIRAT portant sur des biens immobiliers sis au 73 de la rue Cardinal Lemoine à PARIS dans le 5^e arrondissement. Ce bail se renouvelle par tacite reconduction pour une durée de 6 années. Un avenant signé en date du 20 janvier 2012 a précisé les modalités.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 : 26 551 € HT.

Après examen de la convention, le Conseil d'Administration du 30 novembre 2015 a décidé de déclarer cette convention en convention courante.

c) *Nature et objet* : Bail commercial consenti par la SCI GERSON au profit de la SA IMPRIMERIE CHIRAT pour une durée de 9 années entières à compter du 01.01.1994 portant sur des locaux à usage de bureaux sis au 3 de la place Gerson à LYON dans le 5^e arrondissement moyennant un loyer annuel HT de 14 232 €. Ce bail fait l'objet d'une tacite reconduction.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 : 14 233 € HT.

Après examen de la convention, le Conseil d'Administration du 30 novembre 2015 a décidé de déclarer cette convention en convention courante.

3. Rémunération des comptes courants

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet : Rémunération des sommes laissées en compte courant au taux maximum fiscalement déductible.

Modalités : Montant des intérêts au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015 : 67 € HT.

4. Avance en Compte Courant à la SCI CHIRAT

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet : La SA IMPRIMERIE CHIRAT a effectué une avance en compte courant en date du 13 janvier 2012 à la SCI CHIRAT, d'un montant de 167 300 €. Cette avance est rémunérée au taux de 3 % sur une durée de 120 mois.

Modalités : Au 30 septembre 2015, le capital restant dû est de 111 690 €. Les intérêts perçus au cours de la période s'élèvent à 3 608 € HT.

Fait à ROANNE, le 4 décembre 2015.

Le Commissaire aux comptes

SAS EXCO FIDOGEST

Jean-Michel LANNES



catalogues
annuaires
beaux-livres guides
revues
brochures



Nouveauté



BOOK SPIRIT

L'ESPRIT DU LIVRE

Votre beau livre imprimé en offset
Cousu / Relié cartonné /
Personnalisable

À partir de 100 exemplaires



Mon devis en 30 sec.

www.bookspirit.com

SIÈGE SOCIAL

744 route de Ste-Colombe - 42540 St-Just-la-Pendue - Tél. : 04 77 63 25 44

AGENCE LYON - RÉGIONS : RHÔNE-ALPES - AUVERGNE - BOURGOGNE

3 place Gerson - 69005 Lyon - Tél. : 04 78 29 66 01

AGENCE PARIS

73 rue du Cardinal Lemoine - 75005 Paris - Tél. : 01 44 32 05 50



POUR LE
DEVELOPPEMENT
DURABLE
DU PAPIER
ET DE L'IMPRIME



abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
LMNOPQRSTUVWXYZ